

Le 12 juin 2014

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Madame Suzanne Verreault  
Présidente  
Comité de vigilance des activités portuaires  
suzanne.verreault@ville.quebec.qc.ca

**Objet : Bilan du Comité de vigilance des activités portuaires**

Madame la Présidente,

Nous vous serions reconnaissants de lire cette lettre aux membres du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) ainsi qu'aux citoyens présents, et ce, en début de rencontre.

Le Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou, constitué à mon initiative en avril dernier, déposera son bilan au plus tard à la fin juillet. Ce bilan fera état des activités du comité et du suivi par les parties concernées des recommandations contenues dans l'avis de santé publique d'avril 2013. Lorsque le bilan du comité intersectoriel sera terminé, il sera rendu public afin que la population soit bien au fait des avancées du comité. De plus, la Direction régionale de santé publique (DRSP) offrira aux citoyens concernés des rencontres, par conseil de quartier, afin de leur expliquer en détail le suivi des recommandations réalisés par chaque membre du comité intersectoriel.

De surcroît, la DRSP siège depuis un an au CVAP mis en place par la Ville de Québec. Lors de ces rencontres, la DRSP est à l'écoute des préoccupations citoyennes et plusieurs enjeux majeurs sont discutés. Bien qu'elle reconnaisse la nécessité d'un tel comité, la DRSP ne sera pas présente ce soir pour le dépôt public du bilan du CVAP, étant donné qu'elle y siège uniquement à titre de membre sans droit de vote, et qu'au cours des huit rencontres du comité tenues durant la dernière année, la DRSP n'a eu aucune analyse à présenter qui puisse faire l'objet du bilan de ce soir. La DRSP aura donc l'occasion d'établir son propre bilan dans le cadre du dépôt du rapport du comité intersectoriel.

... 2

Pour conclure, nous préconisons une approche globale en ce qui concerne la qualité de l'air afin d'agir sur l'ensemble des problématiques en cause dans ce secteur, que ce soit sur le plan des transports, de l'industrie, des activités portuaires et d'incinération de déchets ou de la combustion du bois de chauffage. Car, c'est l'ensemble des efforts investis par tous les acteurs concernés qui auront un effet positif sur l'amélioration de la qualité de l'air.

Nous vous remercions de transmettre nos salutations distinguées aux membres du comité de vigilance de même qu'aux citoyens présents et vous prions, Madame la Présidente, de recevoir nos salutations distinguées.

Le directeur régional de santé publique,



François Desbiens, M.D.  
FD/ca